



## Attaque de chien dans notre propriété non clôturé :responsabilité

-----  
Par Quent42doc

Bonjour,

Mon problème concerne mon chien qui s'est fait mordre par un chien qui s'était échappé de chez lui. Les assurances ne veulent que couvrir 50% des vrais vétérinaires car notre propriété n'a pas de portail. Nous étions au cotés de notre chien lors de l'attaque.

-La responsabilité est elle partagée en cas d'attaque par un chien qui divaguait et qui est entré dans notre propriété ?